

# Le Moulinet

## FÉVRIER 2022



Bonjour chers parents !

Nous sommes déjà à la mi-année, le temps file à vive allure. Afin de bien continuer ce que nous avons amorcé, nous vous faisons parvenir les dernières nouvelles de notre école.

### **BULLETIN**

Vous recevrez le **1<sup>er</sup> bulletin au plus tard le 11 février.**

Notez que la pondération est différente entre le bulletin de février et celui de la fin d'année. En effet, la valeur du 2<sup>e</sup> bulletin sera plus élevée. Nous vous invitons à consulter le résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages sur le site internet de notre école.

Les parents des élèves en difficulté seront rencontrés par les titulaires au courant du mois de février. N'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant pour toute question.

### **SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**



La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du **6 au 12 février 2022**. Encouragez votre enfant à démontrer, à sa façon, son appréciation à son enseignante ou enseignant.



### **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

Les enfants auront congé lors des journées pédagogiques **des 11 et 14 février**. Le service de garde sera ouvert selon les heures habituelles pour les élèves inscrits.

### **PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION 2022-2023 : DU 31 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2022**

La période officielle pour **inscrire un enfant à l'éducation préscolaire** (maternelle), **inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires** du Centre de services scolaire des Patriotes aura lieu du 31 janvier au 11 février 2022.

**INSCRIPTIONS 2022-2023** (Enfant qui fréquentera l'éducation préscolaire pour la prochaine année scolaire, ou un jeune qui s'inscrira pour la première fois à l'école.)

Pour l'inscription d'un nouvel élève, **le parent devra prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école, par le biais du logiciel « Bookings »**, qui sera disponible sur le site internet du Centre de services scolaire des Patriotes et sur le site internet de l'école Du Moulin.

Le parent devra à **l'avance remplir les formulaires** suivants et les apporter à l'école lors de son rendez-vous. Les formulaires seront déposés sur le site internet du CSSP ou le site internet de l'école Du Moulin :

- **Formulaire d'inscription préscolaire/primaire**
- **Formulaire d'inscription service de garde**
- **Formulaire sur le dépistage des difficultés de langage – préscolaire**
- **Fiche-santé**

Le parent devra également apporter :

- le **certificat de naissance original** de son enfant ainsi qu'une copie de celui-ci;
- le document d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada ainsi qu'une copie de celui-ci;
- une **preuve de résidence** d'un organisme public (compte de taxes, facture de téléphone...);
- bulletin(s) pour les élèves du primaire.

# Le Moulinet

## FÉVRIER 2022

**Le parent devra se présenter seul à la date et à l'heure de son rendez-vous afin d'éviter qu'il y ait plusieurs personnes en même temps.**

Vous êtes également invités à diffuser ce message dans votre entourage concernant les inscriptions des nouveaux élèves dans le secteur de l'école Du Moulin.

### RÉINSCRIPTION AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

La réinscription en ligne s'applique aux élèves qui fréquentent présentement l'éducation préscolaire 4 ou 5 ans, ainsi qu'à ceux du primaire et du secondaire.

#### **Primaire**

La fiche d'inscription sera disponible sur le portail du CSSP Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « **Inscription** », à compter du 31 janvier 2022. Les parents auront du 31 janvier 8 h au 11 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d'accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur le Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « Dossier ».

Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite.

#### **Secondaire**

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du Mozaïk Portail Parents à compter du 31 janvier. Les parents auront du 31 janvier 8 h au 11 février 16 h pour la remplir, de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant.

Il est à noter que dans le cas de la réinscription au secondaire, seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale est autorisé à remplir le formulaire.

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Mozaïk Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous avez transmis à l'école. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Les parents qui ont des questions en lien avec le formulaire électronique sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école.

→ **Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, conformément à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves 2022-2023, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans un groupe.**

### **POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION**

Nous vous invitons à lire la « [Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves](#) » sur le site internet du Centre de services scolaire des Patriotes.

### **JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Les *journées de la persévérance scolaire* se dérouleront du **14 au 18 février 2022**. Nous partageons tous l'importance de les promouvoir sur une base régulière, mais également d'y accorder une attention et une importance particulière durant cette semaine.

JOURNÉES DE LA  
**PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**



C'est pourquoi les JPS invitent tout un chacun à parler de persévérance scolaire et à poser un geste d'encouragement à l'égard de nos élèves les plus jeunes comme des plus vieux, afin de souligner le chemin parcouru et de redonner de l'énergie pour poursuivre la route vers la fin de l'année scolaire.

### Quand les devoirs et les leçons enseignent l'autodiscipline

Les devoirs et les leçons sont un levier incontournable de la **réussite et de la persévérance scolaire**, pour ne pas dire le facteur de réussite par excellence pour les études secondaires et postsecondaires. En effet, l'action de s'asseoir pour faire des devoirs et étudier procure à l'enfant un moment d'arrêt et d'autodiscipline dans le tourbillon du quotidien.

Apprendre aux enfants à s'asseoir dans le calme, à s'organiser, à s'autodiscipliner et à devenir autonomes, sont des habiletés qui leur serviront dans toutes les sphères de leur vie. Aussi bien leur apprendre à le faire le plus tôt possible.

## CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE!

### CARNAVAL D'HIVER

Les membres du comité organisateur proposent une énergisante programmation d'activités spéciales lors de la semaine du **21 au 25 février**. Nous aurons différentes activités extérieures durant cette semaine et même une journée au parc Harvey pour y pratiquer toutes sortes d'activités. Si vous souhaitez venir nous aider, entre autres pour attacher des patins, surveillez vos courriels!

### CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES JEUX LOGIQUES ET MATHÉMATIQUES – 36<sup>E</sup> ÉDITION

Au tournant du mois de décembre, les élèves des deux classes ont participé à l'étape locale, le quart de finale, du Championnat international des jeux logiques et mathématiques. Les élèves ont déployé concentration, stratégies, persévérance et créativité pour relever les défis logiques et mathématiques proposés lors de cette étape. Bravo à tous les participants et participantes!

Près d'une vingtaine de jeunes ont été sélectionnés(ées) pour participer à l'étape régionale, la demi-finale, qui aura lieu le 19 mars prochain. Il nous a fait très plaisir, le lundi 31 janvier, d'annoncer, en présence de madame Mireille Boudreault, directrice de notre école, les noms des semi-finalistes qui ont reçu un certificat spécial soulignant leur sélection.

Toutes nos félicitations à Adam, Morgane, Simon, Alexis, Léanie, Emy, Coralie, Jacob, Mohammed Ali, Juliette, Alicia, Emily-Rose, Édouard, Arnaud, Miguel, Elias, Charles-Olivier, Vincent et Marie-Claudie! Quelle réussite!

Nous sommes très fières de cette cohorte d'élèves qui a bellement su relever le défi! L'école Du Moulin sera fort bien représentée par nos super semi-finalistes. C'est merveilleux!

Bonne chance aux élèves qui participeront à l'étape régionale!

Julie et Valérie  
Enseignantes de 6<sup>e</sup> année



### CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE!

En ce mois hivernal qu'est février, les éducatrices font la promotion des activités extérieures, du moins, chaque fois que Dame Nature le permet. Les après-midis de patinage sont à l'horaire les mardis pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, mercredi pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et jeudi pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. De plus, des périodes de glissade, des constructions de forts de neige et des randonnées de raquettes au parc Du Moulin font partie de la programmation. À l'intérieur, les ateliers d'accompagnement aux devoirs et leçons se poursuivent. Il y a aussi des activités culinaires spéciales « St-Valentin » au menu. Enfin, nos sportifs de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année forment une ligue de hockey cosom où des affrontements amicaux se disputent les lundis en après-midi.

Février est aussi le mois des relevés fiscaux. C'est important que les frais de garde de l'année 2021 soient réglés en entier **avant le 15 février 2022** afin que les montants émis sur vos relevés soient les bons. Vos relevés fiscaux 2021 seront déposés sur Mosaïk à la fin du mois de février. Vous pourrez les récupérer dans l'onglet « Finances » du compte de votre enfant. Il est important que l'adresse courriel du compte Mosaïk de l'enfant soit celle du parent-payeur. Si les deux parents paient des frais de garde pour le même enfant, deux comptes Mosaïk doivent être créés, chacun relié à deux adresses courriel différentes (celle du père et celle de la mère).

Enfin, je vous rappelle que deux journées pédagogiques sont prévues au calendrier, les 11 et 14 février prochains. La date limite pour y inscrire vos enfants est le **vendredi 4 février 2022**.

### RAPPELS IMPORTANTS

#### 1. MÉDICAMENTS

**EN AUCUN CAS, UN MEMBRE DU PERSONNEL NE PEUT ADMINISTRER UN MÉDICAMENT SANS PERMISSION ÉCRITE PRÉCISE DES PARENTS (formulaire officiel de l'école).** Lorsqu'un médicament est administré à l'école, il s'agit alors d'une **mesure exceptionnelle**.

Tous les types d'allergies sont déclarés. Veuillez nous aviser de tout changement concernant l'état de santé de votre enfant. De plus, il est interdit d'apporter un médicament sans ordonnance à l'école. Dans toute situation, l'infirmière doit préparer une procédure d'administration.

Le médicament prescrit doit donc :

- Être dans son contenant d'origine;
- Porter l'étiquette originale de la pharmacie (incluant le nom de l'enfant et du médicament, la dose et la fréquence d'absorption). Tout médicament non prescrit par un médecin ne pourra donc être administré à votre enfant : aspirine, sirop pour la toux, gouttes pour les yeux, etc.;
- Si possible, quand il s'agit d'antibiotiques, veuillez demander à votre médecin d'ajuster la prescription de sorte que les doses puissent être administrées à la maison.



#### 2. SÉCURITÉ

**Sécurité routière DEVANT L'ÉCOLE** : nous demandons votre collaboration afin de respecter l'aire de stationnement des autobus et berlines le matin du côté de la rue Du Moulin, entre 8 h et 8 h 25 en vous stationnant ailleurs. Nous vous prions d'éviter les comportements suivants : **virage en U, stationnement dans les zones interdites, débarcadère, etc.** **Merci d'agir sécuritairement pour nos jeunes, vos enfants et ceux des autres!**



#### 3. HEURES D'ARRIVÉE SUR LA COUR D'ÉCOLE

Depuis un certain temps, plusieurs enfants arrivent trop tôt le matin et le midi sur la cour d'école ou dans le parc. Ils jouent et se bousculent (roi de la montagne) sans surveillance. Certains sont très près du stationnement et des voitures. Malheureusement, lorsque les enfants



sont sur le terrain de l'école nous sommes responsables, avec vous, de leur sécurité. Ces enfants ne sont pas inscrits au service de garde ou aux dineurs, donc pas autorisés à être sur la cour d'école. Les heures d'arrivée sont 8h05 le matin et 12h55 le midi. De même à la fin des classes nous demandons aux enfants de retourner à la maison immédiatement. Ils ne sont pas autorisés à rester sur la cour pour jouer. Merci de votre collaboration.

#### 4. REPRENDRE LA ROUTINE

Depuis le retour du congé des Fêtes, nous constatons que **plusieurs élèves arrivent en retard le matin et le midi, d'autres oublient leurs souliers, collations, boîtes à lunch, salopettes ou autres effets de la maison.** Pour s'assurer de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser les apprentissages scolaires, il serait souhaitable de vous donner des moyens pour que votre enfant arrive à l'heure et qu'il ait tout ce dont il a besoin pour passer une bonne journée.

Si toutefois vous étiez en retard ou que la température a obligé les élèves à demeurer à l'intérieur, il est possible que toutes les portes soient barrées. Nous vous rappelons que vous devez passer **par l'entrée principale** du secrétariat. Merci de votre collaboration.

#### 5. L'HIVER ET LE FROID

Plusieurs de nos enfants, surtout nos grands, ne s'habillent pas assez chaudement pour rester à l'extérieur lors des récréations et encore moins à l'heure du midi, où ils doivent passer un bon moment dehors. Pour que les élèves puissent profiter au maximum de ces temps de pause, nous croyons qu'ils devraient s'habiller très chaudement pour pouvoir s'exposer aux rigueurs de l'hiver confortablement et ainsi bénéficier des plaisirs de notre saison froide.

**Il importe que les enfants aient leurs souliers à l'école afin de ne pas garder les bottes toute la journée.**

#### 6. OBJETS PERDUS

Afin d'éviter les pertes d'objets ou vêtements, prière d'écrire le nom de votre enfant à l'intérieur de son manteau, salopette, cache-cou, tuque, mitaines, bottes, souliers, boîte à lunch, sac d'école, etc. Plusieurs enfants oublient que certains objets leur appartiennent, le fait d'écrire leur nom aide grandement le personnel de l'école à remettre à qui de droit les vêtements ou objets trouvés.

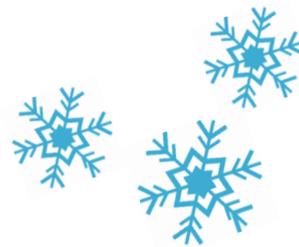
#### RELÂCHE SCOLAIRE

**Du 28 février au 4 mars**, les élèves du préscolaire et du primaire seront en congé. Le service de garde sera fermé durant cette semaine. Nous reverrons les élèves le **lundi 7 mars** aux heures régulières.

Bon mois de février et bonne fête de la **Saint-Valentin** !

La direction





## FÉVRIER 2022

Service de garde : Horaire du patin de 15h30 à 16h30

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
31	1	2	3	4	5	6
Service de garde : Hockey cosom 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	<b>Vaccination</b> <b>1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> dose</b>  Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>	Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>			

La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 31 janvier au 11 février 2022.

La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du 6 au 12 février 2022

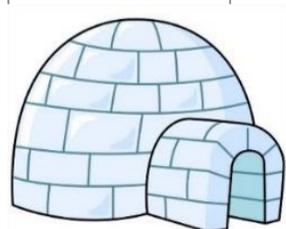
7	8	9	10	11	12	13
Service de garde : Hockey cosom 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> : <b>Atelier de poésie</b>  Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>  <b>18h30 Conseil d'établissement</b>	Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	<b>Journée pédagogique</b>		

La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 31 janvier au 11 février 2022.

14	15	16	17	18	19	20
<b>Journée pédagogique</b>	Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>	Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>  Vidéoconférence Laurent Duvernay-Tardif En PM : 6 <sup>e</sup>	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>			

Les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 14 au 18 février 2022.

21	22	23	24	25	26	27
<b>Carnaval d'hiver (école)</b>  Préscolaire 4 ans et 5 ans : <b>Ateliers scientifiques avec le Prof Dino</b>  Service de garde : Hockey cosom 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	<b>Carnaval d'hiver (école)</b>  Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>	<b>Carnaval d'hiver (parc Harvey – selon horaire)</b>  Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	<b>Carnaval d'hiver (parc Harvey – selon horaire)</b>  Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>			



Relâche  
du 28 février au  
4 mars 2022